

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Tailbout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions, reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant-midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
22 Mars 1877.

Chronique générale.

On parle beaucoup de paix, dit l'Union, il semble que tout soit fini ; nous croyons, nous, que tout s'ajourne et que rien n'est fini. Le protocole, soumis en ce moment aux signatures des puissances, est une façon d'attendre les événements en Turquie. Rien n'est apaisé dans la presqu'île des Balkans, les passions musulmanes bouillonnent toujours à Constantinople, les intrigues vont leur train au sérail. Les bases du protocole se résument dans la nécessité des réformes et dans l'obligation d'en surveiller l'exécution, non pas avec intimidation, mais avec une diplomatie très-attentive ; or, les réformes sont une pure utopie ; l'empire turc ne peut pas se réformer, un délai d'un an, de dix ans, de cinquante ans ne conduirait à aucun renouvellement de l'empire des Osmanlis. On essayera, ou l'on aura l'air d'essayer, mais ceux qui connaissent la Turquie regarderont toujours le gouvernement constitutionnel des sultans comme la plus bizarre et la plus étonnante des plaisanteries du dix-neuvième siècle. La dynastie d'Osman a non-seulement perdu sa sève, mais encore elle a perdu son prestige, grande et sinistre nouveauté en Turquie. Les sultans défilent mystérieusement sans produire une impression profonde ; ils passent du trône à la prison ou au tombeau, au milieu d'une indifférence qui atteste le détraquement complet de la machine ottomane.

Une seule chose reste debout : le fanatisme. Il ne permet pas l'essai sérieux de ce qui demeure en opposition avec le Coran, il met la haine à la place de tout désir de transaction et de justice, et ne peut inspirer que la politique du désespoir. La Russie le sait bien ; elle se fait généreuse et pacifique, parce que l'empire turc travaille contre lui-

même mieux que ne le feraient en ce moment les boulets moscovites, et parce que l'heure de l'intervention européenne arrivera nécessairement. C'est beaucoup pour la Russie que de ne plus voir l'Angleterre se déclarant la protectrice de l'empire ottoman et donnant sa sollicitude à la défense de ses propres intérêts en Orient. Dans ces conditions, les gouvernements de Saint-Petersbourg et de Londres peuvent s'entendre.

Nous avons souhaité, quant à nous, l'ajournement de la solution de la question orientale ; nous l'avons souhaité parce qu'il serait douloureux pour la France d'assister aux grandes solutions comme simple témoin. Toute politique qui aidera à gagner du temps nous sera profitable ; nous pouvons nous résigner à l'heure où nous sommes, mais sans donner notre démission de rien. Nous sommes les aînés sur le champ de bataille oriental, qu'il s'agisse de guerre ou de diplomatie ; ceux qui font aujourd'hui le plus de bruit n'étaient rien quand nous étions tout, là-bas dans ces régions marquées par les traces glorieuses de nos rois et de nos pères ; le vœu de notre patriotisme, c'est qu'il nous soit donné de reprendre notre ancien rôle pour ressaisir l'influence et les grandeurs perdues.

On a commencé au ministère de l'intérieur le travail relatif au prochain mouvement préfectoral, lequel paraîtra dans une quinzaine de jours et portera sur sept ou huit préfetures, parmi lesquelles nous pouvons citer celles des Côtes-du-Nord, de la Haute-Garonne, des Ardennes et de la Haute-Vienne.

Le général Ignatieff doit être de retour à Paris aujourd'hui jeudi ; il repartira demain ou samedi pour Saint-Petersbourg.

Pendant que tout paraît être à la paix en Orient, des bruits assez alarmants circulent sur notre frontière de l'Est.

On parle d'un veto mis du dehors à l'achèvement de nos lignes de fortification. D'autre part, on voit les garnisons de Strasbourg et de Metz s'augmenter considérablement, les diverses localités stratégiques de la frontière allemande se remplir de munitions et d'approvisionnements. D'après la rumeur publique, il y aurait 48,000 hommes de cavalerie encasernés à Metz. Enfin, l'on signale dans les départements de Meuse et de Meurthe-et-Moselle la présence d'étrangers d'entre-Rhin.

Nous voulons croire tous ces bruits exagérés ; néanmoins il n'est pas inutile de les constater, surtout en présence des mesures prises contre les optants français. (Univers.)

M. le marquis de La Rochejaquelein doit questionner aujourd'hui M. le ministre de l'intérieur sur les résultats de l'enquête relative à la « petite fille brûlée vive. » On annonce que l'enquête judiciaire a abouti à une ordonnance de non-lieu rendue en faveur de l'institutrice congréganiste injustement accusée.

La commission relative à l'abrogation de l'aumônerie militaire s'est réunie au Palais-Bourbon. M. Madier de Montjau a prononcé un discours pour réclamer l'abrogation. Il a dénoncé la propagande anti-républicaine que les aumôniers font, a-t-il dit, dans les casernes.

A son avis, les croyances religieuses n'ajoutent rien à la supériorité des armées. La commission n'a pris aucune résolution ; elle s'est ajournée à samedi pour nommer son rapporteur.

Nous apprenons que plusieurs chapitres de France, suivant l'exemple de leurs évêques, vont pétitionner aux Chambres pour demander l'intervention de la France en faveur du Souverain-Pontife.

Les ouvriers de Lyon viennent d'envoyer une adresse aux travailleurs de Bordeaux pour les féliciter d'avoir posé la candidature ouvrière du citoyen Castaing et d'avoir affirmé ainsi le « principe socialiste si bien défendu au Congrès de Paris. »

M. le préfet de la Gironde vient d'être officiellement invité à se renfermer dans les limites de la plus stricte neutralité pour l'élection de Bordeaux.

Sans s'en apercevoir, la majorité républicaine, en décrétant des poursuites contre le rédacteur en chef du Pays, a voté un des articles du Syllabus. Elle a condamné la liberté absolue de la presse, comme le Pape. Les raisons que donnent aujourd'hui les journaux républicains du vote de la Chambre ne font que confirmer, à un autre point de vue, la doctrine de l'Eglise sur les dangers de la liberté de la presse. Les mots seulement ont été changés ; le principe est resté le même. A la religion et à la société, au nom desquelles le Saint-Siège condamne la licence de la presse, on a substitué la constitution de la République, dont l'intérêt supérieur est la loi du pays. Comme dernière conformité avec le Syllabus catholique, M. de Cassagnac ira supporter en prison l'effet des anathèmes du Syllabus républicain.

Cet hommage involontaire à la doctrine de l'Eglise montre une fois de plus que l'erreur est condamnée à n'être toujours qu'une contrefaçon de la vérité.

La ville de Marseille a été prise, à ce qu'il paraît, le 16 mars, jour anniversaire de la naissance du Prince impérial, d'une affreuse souleuse.

S'il faut en croire le Petit Marseillais, toute la police fut mise sur pied.

L'hôtel de Noailles, où descendent habituellement les personnages de marque, fut

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UNE EXECUTION EN CHINE.

Une lettre particulière écrite par un touriste, de passage en Chine, contient le récit suivant :

J'achevais de déjeuner dans le réduit aquatique qui me sert de chambre, quand L... entra brusquement et me dit :

— Il y aura aujourd'hui jugement à Nan-hai et probablement aussi exécution capitale ; voulez-vous voir cela ?

Certes, une exécution à Canton n'est pas chose rare ; on y décapite, bon an mal an, de 2,000 à 2,500 criminels, ou présumés tels, sans compter ceux qui meurent à la suite de tortures qui sont infligées pendant le cours de leur interrogatoire. Mais ces sortes de boucheries se faisaient en général d'une façon sommaire et tout improvisée, il est peu fréquent que des Européens puissent y assister, et des résidents de douze années m'ont

dit n'être jamais parvenus à voir une de ces représentations sanglantes.

Quant à L..., qui habite Canton depuis quinze ans et parle le chinois comme un enfant du Céleste-Empire, il est, paraît-il, dans le secret des dieux — je devrais dire de l'enfer ! — et il avait pensé m'être très-agréable en m'offrant ce qu'il appelait « une occasion unique ».

D'abord, il faut le dire, je fus peu tenté par cette proposition ; cependant le désir de voir de près, et surtout de voir avec un cicérone aussi entendu les détails de cette justice chinoise au sujet de laquelle j'avais lu des récits que je considérais comme fantastiques, me fit hésiter.

— Allons du moins jusqu'à la prison, dis-je. Et nous partîmes.

Nan-hai est situé au centre même de la ville chinoise, assez loin de la petite concession européenne. C'est la plus considérable des deux prisons de Canton.

Rien de plus funèbre que les abords de cet antre ; tout autour circulent des individus hâves, déguenillés, portant tout autour du cou un anneau de fer et, à la cheville, une lourde chaîne à laquelle est rivee une pierre. Ils se glissent au milieu des passants, traînant leur pavé sur le sol, mendiant ou parfois exerçant un petit métier au coin d'un mur.

La prison est une suite de bâtiments dégradés

entourant une vaste cour au fond de laquelle est la porte réservée au passage des mandarins, et, derrière, les deux salles où se rend la justice.

— Quelle justice ! La cour donne directement dans les cachots, véritables cages, où des centaines de prévenus entassés pêle-mêle attendent leur sort, livrés au froid, à la faim et à la vermine. Car il n'y a d'autre emprisonnement ici que l'emprisonnement préventif, et le plus souvent les condamnés à une peine afflictive, les seules peines en vigueur, ne sont nourris que par la charité publique. Que ceux qui ont pitié des coquins en prennent soin ! telle est la maxime appliquée.

L'aspect de ces tanières est poignant et répugnant à la fois ; des figures de spectres apparaissent à travers les barreaux, des bras décharnés implorent une aumône ; on aperçoit des formes humaines se remuant vaguement sur des tas d'immondices ; de l'ombre sortent des bruits de chaînes et des odeurs nauséabondes.

La prison des femmes est pareille et, chose horrible à dire, des jeunes filles et des mères, m'affirme-t-on, y sont parfois jetées comme otages, en attendant que leurs frères ou leurs maris en fuite soient découverts ou livrés à la justice.

Dans une cage spéciale, on me montra une femme d'une quarantaine d'années :

— Elle a empoisonné son mari, me dit L..., et est condamnée à être coupée vive en trente-quatre

morceaux ; voilà trois mois qu'elle attend ; c'est un des supplices fréquents.

Et il accompagna ses explications d'une pantomime éloquentes dont la malheureuse ne parut d'ailleurs guère impressionnée ; elle tendit la main ; nous y jetâmes quelques sapèks et passâmes outre.

En face d'un des cachots réservés aux condamnés à mort est une loge dans laquelle se tiennent des espions écoutant ce qui se dit, non pour modifier un arrêt désormais irrévocable, mais pour surprendre quelque indice qui puisse mettre la justice sur la trace de nouveaux coupables.

Derrière les barreaux de bois, vingt ou trente individus en guenilles nous regardaient.

— Toi, qu'as-tu fait ? dit L..., en s'adressant à l'un d'eux.

— On m'a faussement accusé, répondit-il. Ses co-détenus se mirent à rire, d'un rire bestial.

— Il a tué pour voler, dit le plus rapproché, mais il ne veut pas le dire.

— Ceux-ci, me dit L..., comme nous nous éloignons, ne sont pas pour aujourd'hui, ils forment une autre fournée ; mais allons voir la salle de justice.

Nous entrâmes. Une salle carrée, coupée par deux rangées de colonnettes ; à droite et à gauche, des soldats et des employés ; pas de public ; derrière une table gar-

surveillé à toutes les issues par des agents en bourgeois.

Quatre commissaires vinrent ensuite faire une enquête.

Le commissaire central monta même dans les chambres de l'hôtel.

De qui s'agissait-il donc ?

Il s'agissait simplement de M. Camondo, jeune homme de 20 ans, de M. Halphen, son cousin, et d'une autre personne qu'un imbécile s'avisait de prendre pour le Prince impérial.

Ce qu'il y a de joli, c'est que le préfet de la Corse, M. Daunassans, arrivé par aventure au milieu de l'émotion produite par ces événements, estimait, avec le flair qu'il lui ferait rendre des points à Machiavel, qu'il y avait là une manœuvre destinée à dissimuler l'entrée du Prince par un autre point du territoire.

Un pavé tombant dans une mare à grenouilles ne causerait pas plus d'émotion que la présence du jeune Camondo pris pour le Prince impérial.

On assure que le *Petit Marseillais* va être poursuivi pour délit de fausse nouvelle.

Nous le croyons bien !

On sait que la dentelle, en Normandie, subit actuellement une crise semblable à celle de la soie de Lyon.

La sollicitude de la duchesse de Magenta, à laquelle on ne fait jamais vainement appel, a été éveillée sur l'une comme sur l'autre.

Ayant fait des achats considérables de soie, pour que l'exemple vint de haut, elle devait montrer la même générosité à l'égard de la dentelle. Aussi, quand M. le sénateur Berthaud est venu lui exposer l'état fâcheux de cette industrie, elle avait déjà fait, à Caen, une importante demande d'envoi.

M. l'évêque d'Evreux a remis, de la part du Saint-Père, à M. le comte Mallet de Gravelle la croix de commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

C'est la juste récompense d'une vie tout entière consacrée à la pratique du bien et aux œuvres de la charité chrétienne.

Après avoir fait reconstruire, avec le concours de sa noble famille, l'église, le presbytère et la maison d'école de la paroisse de Port-Mort, dans les environs de Vernon, M. le comte Mallet de Gravelle était particulièrement digne de cette haute et précieuse distinction.

L'état de santé de l'impératrice Charlotte s'est aggravé. Depuis quelques jours, la reine des Belges veille auprès d'elle à Tervueren. L'infortunée princesse est en proie à une sorte de folie furieuse ; elle cherche à briser tout ce qui se trouve autour d'elle. On craint que la maladie n'ait atteint sa dernière période.

mie d'un tapis quatre mandarins à plume de paon, à large toque retroussée sur les bords, et, devant eux, nu jusqu'à la ceinture et agenouillé sur des dalles, un homme auprès duquel un soldat se tenait immobile, un bambou à la main.

Le prévenu était en train de subir un interrogatoire ; il avait déjà reçu une quarantaine de coups de rotin et son dos ne présentait qu'une large plaie : il entraînait « dans la voie des aveux ».

Jamais je n'oublierai la figure du mandarin qui l'interrogeait ; je n'ai pas vu de face plus froidement cruelle : petits yeux retroussés, lèvres fines et serrées, menton à angles aigus, pommettes et front saillants, quelque chose du chat et de la hyène.

Je compris, en le regardant, l'adage chinois qui dit que plutôt que de tomber entre les griffes des mandarins, mieux vaut se jeter d'une tour, la tête la première...

— Ainsi, disait le juge d'une voix claire (L... me traduisait mot à mot chacune de ses paroles) ; ainsi, tu avoues avoir été présent à ce crime. Un tel n'y était-il pas aussi ?

— Oui, il y était, répondit l'accusé.

— Et un tel ?

— Celui-là y était aussi.

— Quels étaient les autres ?

— Je n'en ai pas vu d'autres.

— Il y en avait.

— Je ne sais pas. Je n'ai rien vu de plus.

Etranger.

AFFAIRES D'ORIENT.

Londres, 20 mars, soir.

Lord Derby a reçu des rapports consulaires anglais qui présentent la situation de la Bosnie comme des plus graves.

Il a eu aussitôt une entrevue avec le comte Schouvaloff, auquel il a donné communication de ces rapports, demandant, au nom du cabinet de Saint-James, qu'une clause engageant formellement la Russie à opérer le désarmement à une époque déterminée, soit jointe au protocole.

Saint-Petersbourg, 20 mars, soir.

Dans nos cercles diplomatiques, on attribue une grande importance à l'insistance que montre le cabinet de Saint-James à réclamer de notre gouvernement la fixation de l'époque précise où il s'engage à opérer la mise sur le pied de paix de ses armées.

Le comte Schouvaloff a adressé aujourd'hui au grand chancelier une dépêche à ce sujet que le prince Gortschakoff s'est empressé de communiquer au czar.

Berlin, 20 mars, soir.

On laisse entendre dans certaines régions politiques que la décision, aujourd'hui évidente, prise par la Turquie de repousser a priori le protocole anglo-russe, pourrait bien amener les six grandes puissances à prendre en main la haute administration de l'empire ottoman qui serait gérée par des ambassadeurs extraordinaires nommés à cet effet.

On écrit de Belgrade, à la *Correspondance universelle*, qu'un événement inattendu vient de compliquer la situation déjà singulièrement tendue entre la cour de Saint-Petersbourg et le gouvernement serbe. M. le comte Markoff, correspondant du *Journal de Moscou*, l'une des feuilles les plus estimées de la Russie, a reçu l'ordre de quitter Belgrade sous 24 heures, à peine de s'y voir contraint et forcé. Son crime est d'avoir critiqué les agissements du ministère. M. le comte Markoff entend résister, avec l'aide de son conseil qui lui a offert l'hospitalité pour le mettre à l'abri de toutes tracasseries. On se demande avec une certaine curiosité quelle va être l'attitude du prince Milan en cette circonstance, car de graves conséquences peuvent résulter de cette affaire si mince en apparence.

L'ALLOCATION DU PAPE.

Il était aisé de prévoir que la grande Allocation du 12 mars déplairait au gouvernement italien. Le Pape, une fois de plus et avec un redoublement d'énergie, appuyé sur l'évidence des faits, a dénoncé à l'Europe et au monde chrétien l'œuvre politique du Quirinal ; il a fait comprendre à tous que les nouveaux maîtres de Rome rendaient impossible le gouvernement de l'Eglise universelle. En démasquant le jeu de l'envahisseur, Pie IX l'embarasse et l'irrite. Le ministère italien aurait voulu que la parole du Pontife n'eût pas franchi les murs du Vati-

can ; tout au plus se serait-il résigné à l'affichage de l'Allocation à la porte de la basilique de Saint-Pierre. Mais la publication du discours dans les deux feuilles catholiques de Rome l'a mis en grand émoi ; il songe à poursuivre ces deux feuilles. Mais là ne se bornent pas ses sollicitudes.

Le ministère italien se doutait que l'Allocation allait passer les Alpes ; comment lui barrer le chemin ? Comment établir un cordon pour empêcher que la voix du Pape aille au loin ? Le cabinet du Quirinal aurait demandé au gouvernement français de restreindre, dans les limites de son pouvoir, la publicité de l'Allocation ; ce qui nous permet de le penser, c'est le silence sur l'Allocation gardé par les journaux qui se trouvent plus ou moins sous la main de nos ministres.

Nous pourrions nous demander aussi quel intérêt national pourrait avoir le gouvernement français à faire croire que le Pape n'a pas à se plaindre de la situation qui lui est faite. Le soin d'amasser des ténèbres de ce côté serait bien inutile. Nous savons en France la vérité, et les petits services d'amis complaisants que nos ministres peuvent rendre au gouvernement italien ne changent rien. L'Allocation du 12 mars, déjà connue de toute l'Europe, sera dans quelques jours connue du monde entier.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DE SAUMUR EN 1876.

MARIAGES : 104. — savoir : 80 entre garçons et filles ; 9 entre veufs et filles ; 4 entre garçons et veuves ; 8 entre veufs et veuves.

Au nombre de ces mariés, 90 hommes et 85 femmes ont signé ; 11 hommes et 16 femmes ne savaient pas signer.

NAISSANCES : 433 garçons et 438 filles, total 871. — savoir : 117 garçons et 114 filles légitimes ; 46 garçons et 24 filles naturels.

Le nombre des morts-nés avant la déclaration de naissance a été de 13 légitimes et de 5 naturels.

DECÈS : 349. — savoir : 69 garçons et 65 filles ; 63 hommes mariés et 54 femmes mariées ; 44 hommes veufs et 57 veuves.

Il est assez intéressant de comparer le mouvement de la population de Saumur en 1876 avec celui de la population de la même ville en 1826, c'est-à-dire à 50 ans d'intervalle.

En 1826, il y avait eu 344 naissances ; en 1876, 271 ; c'est 73 de moins qu'il y a un demi-siècle.

On compte, en 1826, 102 mariages, 4 de plus qu'en 1876.

Enfin, dans l'année 1826, le nombre des décès s'éleva à 316 — 33 de moins qu'en 1876.

Il résulte de cette comparaison : qu'en

J'allais me retirer, écoeuré de ce spectacle, lorsqu'un grand remue-ménage se fit dans la salle et je vis entrer, le sourire aux lèvres, un homme de haute taille, paraissant âgé d'une cinquantaine d'années et portant les insignes de mandarin à bouton d'or.

Aussitôt les autres quittèrent leurs sièges, l'inquisiteur à figure de chat lui-même prit l'air affable, et pendant cinq minutes ce fut un échange de saluts, de grâces, de *chins-chins*.

Après cette avalanche de politesses, le mandarin qui, apparemment, n'était venu que pour prendre congé de ses collègues, sortit par la porte d'honneur, tandis que leurs juges reprenaient leurs places et leurs physionomies glacées.

— Il va présider à l'exécution, me dit L... dans l'oreille, venez-vous ?

J'avoue que je frissonnai : ce que j'avais vu de la procédure chinoise m'épouvantait. Que serait l'exécution ? Pourtant je fis un effort et je résolus d'aller jusqu'au bout.

En traversant la cour, je la trouvai pleine de monde ; des soldats habillés de jaune et armés de halberdes en demi-lune, des cavaliers à toque retroussée, montés sur de petits poneys couleur café au lait, une riche chaise à porteurs, soutenue par six coolies vêtus de rouge, des parasols, des bannières, des sonneurs de gong, tout le cortège du grand mandarin, et au milieu, assis par

1826, l'excédant des naissances sur les décès était de 28, et qu'en 1876 ce sont les décès qui l'ont emporté de 78 sur les naissances.

M. Guinat, receveur de l'enregistrement à Saumur, est nommé conservateur à Fougères (Ille-et-Vilaine).

M. Tétel, receveur de l'enregistrement à Vernon (Eure), est nommé en la même qualité à Saumur.

On pense que la crue qui s'est manifestée sur le Cher atteindra, à Tours, 3^e 30 main vendredi 23, vers 2 heures du soir.

Le maximum de la crue de la Creuse observé au Blanc avant-hier soir, il est élevé à 4^m 60.

Par suite de ces crues, la Loire, à Saumur, a beaucoup monté depuis deux jours. Aujourd'hui jeudi, à midi, elle marquait 2^m 80 à l'étiage du pont Cessart.

L'élection des conseils généraux est, assure-t-on, définitivement fixée au troisième dimanche de juillet, 15 dudit mois.

MUSIQUE DE L'ECOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, à 2 heures 1/2, à l'occasion de la fête des Récollets, la musique de l'école mutuelle exécutera, au Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

- 1^o La *Brigantine*, marche..... ROBERT
- 2^o *Cendrillon*, fantaisie..... COURMAYEUR
- 3^o *Gilberte*, schottisch..... TILLARD
- 4^o *Désirée*, rédova..... TILLARD
- 5^o *Le Premier chevron*, pas redoublé..... COURMAYEUR

Une circulaire du ministre de la guerre insérée dans le *Journal officiel*, porte que les billets de chemins de fer seront déposés entre les mains de toutes les autorités militaires pour l'usage des réservistes, dans le cas d'une mobilisation.

Les médailles de sauvetage. — M. Jules Simon vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à la trop grande quantité de médailles de sauvetage décernées depuis quelque temps. M. le ministre de l'intérieur prescrit aux préfets de s'assurer, par un examen minutieux des titres des candidats, que les faits invoqués en leur faveur n'ont pu être accomplis sans mettre « réellement » leur vie en danger. En ce qui concerne les sapeurs-pompiers ayant vingt ans de service, auxquels il était précédemment accordé des médailles alors même qu'ils ne se commandaient par aucune action d'éclat, il doit être entendu que désormais il ne sera accordé que des diplômes d'honneur à ceux d'entre eux qui n'auront à faire valoir que de simples titres que leur ancienneté et leur vœuement.

Un arrêt de la Cour de cassation vient d'établir en principe que les Compagnies de chemins de fer sont responsables des accidents causés par elles et qui arrivent dans un mauvais état à destination, faute d'avoir reçu en route les soins nécessaires. Ces

terre dans des paniers, l'air morne et les yeux baissés, une douzaine d'hommes en guenilles se tenaient les condamnés attendant le départ.

A chaque minute on en apportait d'autres ; l'officier de police les retirait, un à un, d'un coin de la cour, et assis, les jambes ballantes, dans une corbeille en natte suspendue à un bambou que deux coolies plaçaient sur leurs épaules ; une petite placarde attachée à la chevelure du patient donnait son nom et son âge ; une inscription collée sur un carton portait l'indication de son crime et l'heure du mort « au nom de l'Empereur... »

C'est dans cet équipage que les prisonniers devaient être transportés jusqu'au lieu de l'exécution, situé à une assez grande distance de la prison.

Sortant à la hâte, nous sautâmes dans nos sacs à porteurs. Il était temps : le cortège se mettait en marche et nous entendions derrière nous son des gongs et les glapissements des coolies qui faisaient ranger la foule.

(La fin au prochain numéro.)

incumbent à la Compagnie, lorsque les bes-
tiaux ne sont pas accompagnés de l'expédi-
teur ou du représentant.

Le ministre de la guerre a décidé que les
réservistes et les disponibles qui déclareront
avoir perdu leur livret individuel en rece-
vront gratuitement le duplicata.

Il paraît que décidément la muselière dé-
veloppe plutôt l'hydrophobie chez les chiens
qu'elle n'empêche les chiens enragés de
mordre. A Vienne, la police a depuis deux
mois cessé d'en prescrire l'emploi. Cet exem-
ple va être suivi à Berlin, d'après l'avis des
vétérinaires les plus compétents.

Théâtre de Saumur. — M. Chavannes nous
annonce pour lundi l'Étoile du Nord, ce ma-
gnifique opéra-comique de Meyerbeer, plus
difficile comme exécution que bien des
opéras du même maître. A Angers, ce
grand opéra a été représenté déjà plusieurs
fois, et chaque nouvelle représentation a
marqué un progrès sur la représentation
précédente. M^{me} Barwolff, dans le rôle de
Catherine, est remarquable comme pose et
comme chant. Dans la scène de la folie, au
troisième acte, elle enlève tous les braves
par des vocalises avec double accompagnement
de flûte. M. Badiali, première basse,
se tire avec honneur du rôle de Pierre I^{er}.
M. Martin est un excellent caporal Gortzenko.
C'est le rôle comique de la pièce et il est en
bonnes mains.

Théâtre d'Angers. — Mardi soir a eu lieu
la représentation extraordinaire de Faust,
avec le concours de M. Warot.

Il nous a été rarement donné d'entendre,
en province, dit le Patriote, un plus magni-
fique organe mis au service d'une méthode
plus parfaite et d'un sentiment plus exquis.
Marguerite — M^{me} Barwolff, — a été cou-
verte de bouquets et de couronnes. Nous
sommes heureux de pouvoir constater que
le public angevin a toujours montré, pour
notre excellente première chanteuse, la sym-
pathie dont elle est digne à tant d'égards.

Nantes. — Une violente tempête a sévi sur
Nantes pendant une grande partie de la
nuit de lundi à mardi. Les rafales, accom-
pagnées de fortes quantités d'eau mêlée de
neige, se succédaient presque sans interrup-
tion. C'est entre 3 et 4 heures du matin que
le vent a atteint sa plus grande force : 105
mètres à la seconde; le baromètre était alors
à 737^m/₂, et mardi matin, à 7 heures, il
n'était remonté que de quelques millimètres.
La quantité d'eau tombée pendant la jour-
née de lundi et la nuit suivante a été de
37^m/₈ (près de 38 litres par mètre carré),
chiffre énorme et que nous ne voyons que
très-rarement dans notre région.

Il faut remonter au 10 novembre 1875,
jour où eut lieu cette fameuse tempête qui
occasionna tant de dégâts, pour y trouver
une quantité d'eau (34^m/₇) supérieure à celle
de lundi et surtout de la nuit suivante.

Chasse au sanglier. — Jeudi dernier, MM.
de Chamisso et de la Sayette ont attaqué,
dans la forêt de Sillé (Mayenne), un vieux
solitaire pesant 100 kilog. Cet animal fut
tué par un garde après deux heures de
chasse.

La journée étant peu avancée, ces mes-
sieurs se décidèrent à attaquer d'autres ani-
maux. Après un rapproché très-long et très-
laborieux, une harde fut mise sur pied et
une laie du poids de 60 kilog. fut de nou-
veau abattue par un chasseur du pays, tan-
dis qu'un autre animal du poids de 30 kilog.
était tué par M. Raoul d'Argouges.

Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Six des bourses créées par l'Etat à l'École
supérieure de Commerce de Paris seront va-
cantes à la rentrée prochaine.

Un concours pour l'obtention de ces bour-
ses sera ouvert le 16 juillet 1877, à Paris,
Dijon, Lyon, Marseille, Toulouse, Bor-
deaux, Nantes, Rouen, Lille et Nancy.

Le programme détaillé des connaissances
exigées des candidats, pour subir les épreu-
ves, sera envoyé sur demande adressée au
Directeur de l'École supérieure de Commerce
de Paris, rue Amelot, 102.

**Avis donnés aux agriculteurs en prévision du
temps.** — Un décret du 13 février 1873 charge
l'Observatoire de Paris des avertissements
météorologiques aux Ports de l'Agriculture.
Le service quotidien des avertissements

aux Ports est établi et marche avec régula-
rité.

Les bases du service des avertissements
agricoles ont été convenues entre l'Observa-
toire et l'administration des lignes télégra-
phiques. L'institution fonctionne déjà sur
plusieurs points de la France, et elle s'étend
aux cantons et communes des divers
départements, à mesure qu'on le réclamera.

La commune qui veut recevoir les avis en
prévision du temps doit seulement se pourvoir
d'un baromètre dit agricole et le placer à la
portée du public, afin que ses indications
puissent aider à l'interprétation de dépêches
télégraphiques.

Pour se procurer le baromètre agricole, il
suffit d'adresser un mandat-poste de vingt
francs au secrétaire agent-comptable de
l'Association scientifique de France, 113, bou-
levard Saint-Michel, à Paris. L'Association
ne peut donner aucune suite aux demandes
faites dans d'autres conditions.

Ladite somme de 20 francs est remise au
constructeur, et le baromètre, réglé pour la
hauteur du lieu au-dessus du niveau de la
mer, est, après vérification à l'Observatoire
et sans frais supplémentaires, expédié par le
constructeur au maire de la commune dans
le plus bref délai. Moyennant 15 francs en
plus, on peut se procurer une boîte en chêne
fermant à clef, pour l'installation du baro-
mètre et l'affichage de la dépêche.

Si le baromètre est donné par un habitant
du pays, et que l'on fasse connaître son
nom, le constructeur grave sur le cadran :
donné par M..., ainsi qu'il a été fait dans les
départements organisés, où des baromètres
ont été donnés par les députés, les conseil-
lers généraux, les conseillers municipaux ou
des personnes s'intéressant à l'Agriculture.

L'Administration de l'Instruction publi-
que verra avec satisfaction que le concours
des instituteurs soit utilisé dans l'organisa-
tion des stations cantonales ou communales.

Il est expressément recommandé d'ins-
crire très-lisiblement dans la lettre de com-
mande :

Le nom de la commune, les noms du can-
ton et du département;

Le nom de la localité où se trouve le bu-
reau télégraphique le plus voisin. Les dépê-
ches étant expédiées gratuitement par les
soins de l'Administration des lignes télégra-
phiques, la commune devra les envoyer
prendre au Bureau désigné, où elles arrive-
ront généralement vers 4^h 30^m.

Les personnes qui auraient l'intention
d'offrir des lots pour la Loterie Saint-Joseph
sont priées de vouloir bien les déposer à la
maison de l'Orphelinat.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contri-
butions en DEUX PAIEMENTS sont priées de
soldier le premier terme payable le 15 mars.

Faits divers.

Les lettres de Russie du feld-maréchal
général de Moltke, publiées en feuilletons
par la République française, contiennent une
page curieuse sur l'état social et moral des
Russes.

« La puissance paternelle, en Russie, est
la base de tout droit. La famille est la ré-
duction de la commune et de l'Etat; c'est
un microcosme. Un père peut être injuste et
dur, mais son droit divin n'a point à en
souffrir. Il faut que le Russe ait un maître;
s'il n'en a pas, il s'en cherche un. La com-
mune se choisit un staroste parmi les plus
âgés; sans lui ce serait une ruche d'abeilles
sans reine. « Notre pays est bon, mais nous
n'avons pas de chef; viens et règne sur
nous ! » dit à Rurick la délégation des
communes. Et les Varègues descendirent
de la Norvège et règèrent des siècles, jus-
qu'à ce que le ravisseur de trône Boris Gou-
dounoff eût fait assassiner par son messa-
ger le dernier rejeton de Rurick. Le jeune
Dmitri, mort à seize ans, — le vrai Dmitri,
non point un des faux qui s'élevèrent en-
suite, — repose à l'église du Saint-Ar-
change, au Kremlin, dans une chaise riche-
ment ornée que l'on ouvre les jours de fête.
Tout Russe qui entre dans l'église vient se
prosterner à genoux devant le corps ratatiné
de l'enfant qui fut son czar, son batouschka,
son petit père; et, quoique l'enfant n'ait ja-
mais régné, il n'en reçoit pas moins au-
jourd'hui encore tous les hommages résér-
vés à la souveraineté. Boris, le vainqueur

des Tatars, l'ami du clergé, qui combla d'or
et de pierreries les couvents et les églises,
n'a pu trouver place dans cette longue ran-
gée de tombeaux des czars. »

Voici maintenant le portrait du soldat
russe :

« Il en est du soldat comme du reste ;
sans un chef, il se trouverait dans un em-
barras mortel. Qui penserait pour lui, qui
le mènerait, qui le punirait ? Le soldat sait
peut-être que son officier agit mal à son
égard, qu'il le maltraite dans sa colère,
mais il l'estime pourtant plus que l'Alle-
mand n'estime le sien, qui le punit avec ré-
flexion et justice. Si le soldat européen trou-
vait son officier en état d'ivresse, tous les
liens de la discipline seraient rompus; le
Russe, au contraire, le couche dans son
lit, le lave, et le lendemain, quand la fumée
s'est dissipée, il lui obéit avec la même fidé-
lité qu'auparavant. Le Russe ordinaire est
bon enfant et d'humeur pacifique. On ne
voit jamais des gens se battre. Il ne con-
naît ni combats de taureaux, ni combats de
coqs. Mais le commandement de son chef,
fut-il contraire à ses vœux et à ses pen-
chants, fait de lui le soldat le plus sûr. Lors
d'une inondation de Saint-Petersbourg,
plusieurs sentinelles se noyèrent parce qu'on
ne les avait point relevées. Quand le palais
d'hiver brûla, un prêtre sauvait les vases
sacrés qu'il venait de retirer de la chapelle
du château. Dans un des corridors, il ren-
contra une sentinelle à qui il fit remarquer
le danger qu'il y aurait pour elle à rester là
plus longtemps. « Prika ! » (c'est l'ordre),
répondit le soldat, qui reçut l'absolution du
prêtre et se laissa brûler. »

La Patrie donne en ces termes l'histoire som-
maire des danses qui ont eu la vogue en France :

« Quoiqu'il en soit, on reproche aux femmes
de notre temps de trop aimer la danse. On semble
croire que nos grand-mères, nos trisaïeules
étaient plus raisonnables. Quelle erreur ! Les Fran-
çais et les Françaises ont toujours été fous de la
danse : c'est là leur moindre défaut.

Le nombre des danses qui ont eu la vogue chez
nous est incalculable; je ne citerai que les princi-
pales qui, depuis quatre à cinq siècles, ont eu leurs
grandes entrées dans nos salons :

La Valse, la Passacaille, les Brailles, la Cha-
conne, la Pavane, le Menuet, la Contredanse, la Ber-
gamesque, les Tricotées, l'Allemande, l'Anglaise, la
Provençale, la Volte, le Rigodon, la Bourrée, la Mo-
resque, la Gaillarde, l'Antiquaille, le Passé-pieds,
le Tambourin, la Gavotte, la Sarabande, la Mont-
ferrine, les Canaries, la Polonoise, la Musette, la
Fricassée; sans parler de la Galoppe, du Pas russe,
de la Polka, de la Moskovite, de la Schottich, du
Cotillon, des Lanciers, etc. Que dites-vous de cette
nomenclature abrégée ?

La tradition veut que la valse soit d'origine al-
lemande. Protestez, mesdames ! mes compatriotes !
la valse est française ! elle faisait fureur vers la fin
du treizième siècle dans notre beau pays. Dans le
Voyage de Pierre Audérix, cordelier au chapitre de
la grande valse d'enfer, on trouve la preuve de ce
fait. A la fin du quatorzième siècle, la valse passa
en Allemagne, où nous la laissâmes pendant deux
cents ans et où nous crûmes devoir la reprendre
à la fin du dix-septième siècle.

Pauvre valse ! est-elle assez dégénérée !

M. X... sermonnait son fils et lui reprochait de se
lever trop tard.

— Apprends, lui disait-il, le prix et les avan-
tages de la diligence. Un homme, qui s'était levé
de grand matin, trouva au milieu du chemin une
bourse pleine de louis.

— Mais, papa, celui qui l'avait perdue s'était levé
plus matin encore.

Un homme très-gourmand faisait sa toilette de-
vant un de ses amis qui était venu le voir de bon
matin. Il se rasait; tout à coup il s'arrête, et inter-
pellant son ami :

— Vois ! mes cheveux sont encore tout noirs et
mes favoris sont déjà blancs. Fais-moi le plaisir de
me dire d'où cela vient ?

— Mon cher, c'est sans doute que ta mâchoire
a plus travaillé que ta tête !

Pour les articles non signés : P. GODRT.

Chronique Financière.

Bourse du 21 mars 1877.

Le comptant vend, la spéculation achète sous le

poids des offres d'inscriptions beaucoup plus nom-
breuses encore sur le 5 0/0 que sur le 3 0/0. (Les
recettes générales vendent 1,000 fr. de 3 0/0 et
45,000 fr. de 5 0/0). Les premiers cours cotés au
comptant sont 74 et 107.85. Le cours de 108 paraît
trop élevé à l'épargne pour un fond d'Etat dont la
conversion, c'est-à-dire le remboursement possible
par l'Etat au prix de 100 fr., suivra immédiatement
la pacification de l'Europe. Une fois les premières
offres épuisées, et l'effet produit par la faiblesse
du marché au comptant et la lourdeur des Conso-
lidés anglais qui arrivent en baisse de 1/16, effacé,
le marché se relève sous l'influence d'achats de
primes attribués à un gros spéculateur. On parvient
à 74.25 et 106.32 1/2; les cours se dérobent alors
brusquement et l'on revient aux environs des prix
d'ouverture. La clôture se fait à 73.95 et 108.05 au
comptant et à 73.95 et 108.15 à terme. L'Italien
perd 17 c. 1/2 à 74. Le marché des valeurs est
très-peu animé. Les cours de clôture diffèrent à
peine de ceux d'hier, mais la nuance est faible. Les
offres ont reparu sur les obligations des chemins
de fer secondaires; la clôture se fait à 139 sur le
Lille et Valenciennes, à 113 sur les Rouen sud et à
215 sur les Vendée. Les obligations des Tramways
(nord) tombent à 385 fr., le reporteur s'inquiète
sur la faiblesse du trafic de la Compagnie.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA
DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 26 mars 1877.

L'ÉTOILE DU NORD

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de
Scribe, musique de MEYERBEER,

Avec évolutions militaires.

DISTRIBUTION : Danilowitz, MM. Billon. — Pe-
ters Michaeloff, Badiali. — Gritzenko, Martin. —
Georges Skawronski, Laidet. — Maître Reynolds,
Leroy. — Le général Tchérémeteff, Destez. —
Ismailoff, officier, Letempe. — Catherine, M^{me}
Barwolff. — Prascovia, Rita Lelong. — Nathalia,
Billon. — Ekimonna, E. Simon. — Le colonel
Yermoloff, Ludovic. — Un ouvrier, Letempe.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THUAU,
rue de la Comédie. — On peut se procurer des
cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers il-
lustré publie dans son numéro de la semaine der-
nière :

La nouvelle Rue à travers le Jardin des Tuileries,
telle qu'elle sera après son entier achèvement; Kis-
chineff, quartier-général du grand-duc Nicolas,
commandant en chef l'armée de Bessarabée; les
Officiers russes à Kischineff; Naufrage du trois-
mâts Maria, à l'ouest du port de Dunkerque; l'E-
lection présidentielle aux Etats-Unis; le Capitole et
la Maison-Blanche; J. Autran, de l'Académie fran-
çaise, décédé le 6 mars; S. M. l'Empereur du Bré-
sil visitant les ateliers de l'Académie de France, à
Rome; le Carnaval à Constantinople (deux gravu-
res); Loin du Monde, tableau de M. R. Lehmann;
Scènes chinoises (deux gravures). — Rébus, pro-
blème d'échecs.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux
des hôpitaux de Paris,
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,
dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers
le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit
le même jour les malades particuliers à l'Hôtel
l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès
RHUMES, CATARRHES, GOUELUCHES, est le
RHUMES, sirop de J. THIBON, dont l'efficacité
est attestée par toutes les personnes qui en font
usage. — Dépôt à Saumur, M. PERDRIAU, phar-
macien, place de la Bilange.

10^e ANNÉE.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des
établissements de crédit. — 4 fr.
Recettes des chemins de fer. — 4 fr.
Correspondance étrangère. — 4 fr.
Nomenclature des coupons
échus, des appels de fonds, etc.
Cours des valeurs en banque
et en bourse. — Liste des li-
rages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspon-
dances des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE
MANUEL DES CAPITALISTES
Un fort volume in-8.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

P. GODRT, propriétaire-gérant.

A LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53
SAUMUR

MERCERIE, RUBANS, PASSEMENTERIE
MODES

Samedi 24 Mars

OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS

et mise en vente

DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE VENDENT TOUT BON MARCHÉ, entièrement de confiance, et échangent ou remboursent toute marchandise ayant cessé de plaire.

GRAND DÉBALLAGE

DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à SAUMUR.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du Grand Déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'elles trouveront dans ses Magasins un grand assortiment de Riches Broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron. — Camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main. — Garnitures avec initiales, fil, à 95 cent. — Robes brodées sur piqué, Robes de baptême brodées sur nanzouk. — Cols, jolie toile, deux belles piquées, à 95 cent la pièce. — 50 pièces de belles Guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 cent. le mètre. — Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce. — Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solide, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres. — 3,000 parures, haute nouveauté, depuis 1 fr. 45 la parure.

SUCCURSALE A ANGERS, rue Saint-Laud, 57.

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers (Maine-et-Loire).

A VENDRE

UNE TERRE

De 220 hectares

Située près Vihiers,

D'un revenu de 3 fr. 50 p. 0/0, net d'impôts.

Pour traiter, s'adresser : soit à M^e TAHET, notaire à Vihiers, soit à M. CHUPIN, expert à Beaupreau.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE MAISON

NOUVELLEMENT RESTAURÉE,

Impasse de la Marechalerie;

Jardin, écurie et remise; quatre pièces à feu au premier étage. S'adresser au bureau du journal.

Commune de Distré

Près Saumur.

Le Maire de la commune de Distré demande un garde champêtre. (161)

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUGE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage de produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur. Exiger la signature d'Albespeyres. Prix : 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^e Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du Codex; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'Asthme, la Bronchite, le Catarrhe pulmonaire et l'Oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine. Exiger sur chaque boîte la signature B^e Barral. Prix : 3 fr.

Cataplasmes Jouannique. en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau

bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir. Exiger sur chaque boîte la signature Jouannique. Prix : 2 fr.

Capsules Raquin. APPROUVÉES par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de COPAHU dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas. Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix : 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUGE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris.

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VOYAGEURS. AGENCES

DÉPÔTS

Des Maisons de Bordeaux, du Midi, Bourgogne, Espagne, demandent des Agents dans le département.

Portes remises, appointements suivant chiffre. Maisons connues. Ecrire à M. PARSOL, chevalier de la Légion-d'Honneur, 1, rue Minvielle, à Bordeaux. (162)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc expéditionnaire. (125)

ED. BERNAU

19, rue St-Georges, Paris.

Achat et vente de valeurs cotées ou non cotées. Encaissement, paiement de coupons français et étrangers.

Spécialité de coupons espagnols.

AVANCES.

Renseignements gratuits.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le greffe de la justice de paix canton sud de Saumur est transféré Grand'Rue, 75.

RIELLAN

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville à Saumur.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 4,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vo par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur.

LE MAIRE.